



SERVICES DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

PLAN DE TRAVAIL (2022-2024)

MARS | 2023

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la ministre	4
Introduction.....	5
Amélioration du rendement : mesures et harmonisation	7
Domaine prioritaire n° 1 : accès équitable.....	8
Domaine prioritaire n° 2 : sous-populations diverses	10
Domaine prioritaire n° 3 : planification du suivi.....	12
Domaine prioritaire n° 4 : coordination des services de lutte contre les dépendances.....	14
Domaine prioritaire n° 5 : sécurisation culturelle	15
Domaine prioritaire n° 6 : données désagrégées	17
Domaine prioritaire n° 7 : résultats des services de lutte contre les dépendances	18

Mot de la ministre

L'audit des services de prévention et de traitement des dépendances effectuée par le Bureau du vérificateur général (BVG) fournit des renseignements importants qui aideront le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à améliorer les résultats des résidents souffrant de dépendances.

Les dépendances ont des répercussions importantes sur la vie des personnes dans l'ensemble du territoire et menacent la santé ainsi que le dynamisme des collectivités. Le système de santé et de services sociaux doit offrir des services adaptés, sécuritaires et efficaces pour aider les personnes en difficulté et leurs familles. Le présent plan de travail décrit les mesures prises par le système de santé et de services sociaux pour améliorer les services.

Il existe déjà une panoplie de programmes et de services destinés aux personnes et aux familles touchées par un problème de dépendance, offerts par un personnel compétent, dévoué et attentionné. Le système de santé et de services sociaux prend également des mesures significatives pour améliorer les nombreux soutiens. Celles-ci passent par l'engagement à créer des logements de transition pour le traitement des dépendances, des programmes de gestion de l'alcoolisme et un modèle de désintoxication médicale. Les activités prévues dans ce plan de travail viendront compléter et renforcer ces efforts existants et continus.

Je m'engage à faire en sorte que le système de santé et de services sociaux prenne les mesures décrites dans ce plan de travail afin d'assurer un système solide de soutien coordonné et facilement accessible à tous les résidents en matière de dépendance. J'espère que ces changements permettent de fournir à toutes les personnes souffrant de dépendances des outils pertinents pour les aider à viser un avenir en meilleure santé.

Julie Green
Ministre de la Santé et des Services sociaux



Introduction

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a effectué un audit des services de prévention et de traitement des dépendances aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2021. L'objectif de cet audit était de déterminer si le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les administrations des services de santé et des services sociaux (ASSS) offraient des services de prévention et de traitement des dépendances répondant aux besoins des résidents des TNO. L'audit n'a pas évalué les activités entreprises par d'autres ministères ou organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par des gouvernements autochtones ou par des tiers qui offrent des services de lutte contre les dépendances aux résidents des TNO. Il comprenait l'examen et l'analyse de documents clés du MSSS et des ASSS. Le BVG a interrogé des représentants du MSSS, des trois ASSS, ainsi que des gouvernements et des organisations autochtones.

Les constatations de la vérificatrice générale portaient sur sept domaines, soit l'accès équitable, les besoins des diverses sous-populations, la planification du suivi après traitement, la coordination des services de lutte contre les dépendances, la sécurisation culturelle, l'utilisation de données désagrégées et les résultats des services de lutte contre les dépendances. Le système des services de santé et des services sociaux a accueilli favorablement cet audit, car la dépendance est un problème urgent aux Territoires du Nord-Ouest. Bien qu'il reste encore beaucoup de progrès à faire, l'audit a validé la croissance et l'orientation stratégique continue des services de prévention et de traitement des dépendances des TNO.

Les recommandations du BVG (voir l'**annexe A**) s'harmonisent avec les principaux domaines prioritaires des TNO en ce qui concerne les services de prévention et de traitement des dépendances. Par exemple, le MSSS et les ASSS ont récemment transformé le système grâce à la mise en œuvre de Stepped Care 2.0. Ce modèle de soins utilise une approche axée sur le traitement pour offrir un accès le jour même à des services flexibles de mieux-être mental et de traitement des dépendances. Le programme de counseling communautaire a depuis éliminé la nécessité d'établir des listes d'attente officielles pour recevoir des services de counseling. Stepped Care 2.0 a ouvert la voie à une meilleure intégration des services entre les systèmes ainsi qu'à la coordination des aides professionnelles et informelles (tels que le counseling, les ressources électroniques pour la santé mentale, le soutien par les pairs et les programmes offerts sur les terres ancestrales).

Les recommandations du BVG ont mis en évidence des domaines qui nécessitent une attention supplémentaire. Le MSSS et les ASSS ont accepté toutes les recommandations formulées dans le rapport du BVG. Le système des services de santé et des services sociaux saisit l'occasion de promouvoir des changements positifs aux Territoires du Nord-Ouest. Le MSSS et les ASSS ont élaboré ce plan de travail conjoint pour donner suite aux sept recommandations du BVG. Grâce à la mise en œuvre des mesures contenues dans ce plan, il est prévu que des progrès seront réalisés dans les domaines qui ont été mis en évidence comme nécessitant des améliorations, notamment :

- Meilleure compréhension des besoins autodéterminés des résidents en matière de mieux-être mental et de traitement des dépendances afin d'éclairer la planification des programmes et l'établissement des priorités;
- Amélioration des partenariats avec les gouvernements et les collectivités autochtones pour assurer un continuum de services qui répond mieux aux besoins des résidents en matière de dépendances;
- Amélioration de l'accès à des services de prévention et de traitement des dépendances respectueux de la culture;
- Amélioration de la cohérence de la coordination des services de lutte contre les dépendances et des soins de suivi;

- Capacité accrue de suivre les résultats ciblés par les collectivités et les utilisateurs des services.

Nous sommes tous concernés par le mieux-être mental et le traitement des dépendances. Il s'agit donc d'un sujet profondément personnel pour de nombreuses personnes, familles et collectivités des TNO. Le soutien au traitement des dépendances est un élément essentiel de la santé, du mieux-être et de la qualité de vie d'une personne. Le MSSS s'est engagé à mettre en place un meilleur système de soutien pour les résidents qui recherchent des services de prévention et de traitement des dépendances.

Amélioration du rendement : mesures et harmonisation

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS) se sont engagés à offrir une plus grande variété et un nombre accru de programmes communautaires de mieux-être mental et de traitement des dépendances respectueux de la culture aux Territoires du Nord-Ouest. Les recommandations du BVG complètent et **valident** les priorités du MSSS et des ASSSS et, ensemble, des mesures seront entreprises pour répondre aux conclusions du rapport. De nombreuses initiatives qui avaient déjà été mises en œuvre ou qui étaient en cours d'élaboration au moment de l'audit concordent avec les recommandations du BVG, ce qui favorisera des mesures et des réponses plus efficaces. En voici quelques exemples :

- Création d'un service de respect de la culture et de lutte contre le racisme au sein de la Division de la collectivité, de la culture et de l'innovation
- Création d'un comité consultatif autochtone
- Mise en œuvre de l'approche Stepped Care 2.0 en matière de counseling communautaire
- Mise en place de conseillers d'enfants et de jeunes dans les collectivités et les écoles des TNO
- Mise en œuvre de la campagne *Ma voix, mon choix* pour le mieux-être des jeunes
- Création du Fonds de soutien par les pairs et du Fonds pour la guérison des dépendances et le maintien des acquis
- Amélioration du Fonds pour la guérison dans la nature et administration de l'évaluation du processus du Fonds
- Élaboration d'une approche territoriale en matière de traitement contrôlé de l'alcoolisme
- Mise en place du Groupe consultatif sur le mieux-être psychologique et le traitement des dépendances
- Création de postes de défenseur des intérêts des patients autochtones et d'un bureau d'expérience client
- Création d'un Conseil d'expérience client pour les Autochtones (*en cours*)
- Création de logements de transition pour le traitement des dépendances (*en cours*)
- Élaboration d'un modèle territorial de désintoxication médicale (*en cours*)
- Mise en place de cadres et d'outils en matière d'équité (*en cours*)

Les résultats de l'audit ont fourni des renseignements précieux que le MSSS et les ASSS **intégreront** aux travaux stratégiques en cours, comme le *Plan d'activités du ministère de la Santé et des Services sociaux* et la *Stratégie de gestion de l'alcool des TNO*.

Les recommandations du BVG **accentuent** les domaines à améliorer dans les services de prévention et de traitement des dépendances des Territoires du Nord-Ouest. Ce plan de travail et les activités énumérées dans les pages suivantes mettent en évidence les nouvelles mesures que le MSSS et les ASSS prennent en réponse directe aux recommandations formulées à la suite de l'audit.

Domaine prioritaire n° 1 : accès équitable

Il est important de prendre des mesures réfléchies pour élargir l'accès à des services efficaces et appropriés de traitement des dépendances afin d'atténuer les inégalités en matière de santé et de réduire les obstacles aux soins.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
Collaborer avec les gouvernements et les collectivités autochtones pour concevoir des approches permettant d'offrir un accès équitable aux services de lutte contre les dépendances.	<p>Utiliser l'outil d'évaluation de l'équité en matière de santé, actuellement en cours d'élaboration, pour orienter l'adoption d'une définition de l'accès équitable aux services de lutte contre les dépendances, fondée sur la mobilisation des gouvernements et des collectivités autochtones, y compris les intervenants suivants :</p> <p>Comité consultatif autochtone, Association des collectivités des TNO, travailleurs en mieux-être communautaire (par l'entremise du processus de renouvellement du plan de mieux-être communautaire), personnes ayant une expertise apportée par leurs expériences présentes (par l'entremise du Groupe consultatif sur le mieux-être psychologique et le traitement des dépendances).</p>	<p>Mettre au point une définition de l'accès équitable aux services de lutte contre les dépendances, en fonction des résultats de la mobilisation des gouvernements et des collectivités autochtones.</p>	<p>MSSS (CCI)</p>	<p>2022-2023 (T4)</p>
	<p>Collecter des données sur les services existants et demandés de lutte contre les dépendances afin d'en dresser une carte exhaustive qui permettra d'orienter la planification à long terme et l'établissement des priorités, conformément à la définition retenue de l'accès équitable aux services de lutte contre les dépendances.</p>	<p>Finaliser la cartographie des services existants et demandés de lutte contre les dépendances au sein du système, avec à l'appui des analyses des équités et des lacunes.</p>		
<p>En fonction des résultats de la mobilisation, élaborer une approche pour les méthodes de prestation et les emplacements des principaux services de lutte contre les dépendances, en visant à réduire les obstacles dans la mesure du possible (dans le cadre des capacités et des compétences du système existant).</p>	<p>Créer un groupe de travail territorial sur les dépendances pour superviser l'élaboration d'un plan de travail qui met en œuvre des stratégies ciblées et proportionnelles visant à cerner et à éliminer les obstacles à l'équité en matière de santé pour les services de lutte contre les dépendances.</p>	<p>Créer un groupe de travail territorial sur les dépendances, composé de partenaires internes responsables de l'opérationnalisation des services, et – ponctuellement – de partenaires régionaux, externes et présents en première ligne.</p>	<p>ASTNO</p>	<p>2023-2024 (T4)</p>

Résultats escomptés : une définition et une approche opérationnalisées pour respecter les engagements en matière d'accès équitable aux services de lutte contre les dépendances qui précisent les méthodes de prestation et l'emplacement des services afin de réduire les obstacles dans la mesure du possible.

Domaine prioritaire n° 2 : sous-populations diverses

La collecte et l'analyse de données sur les utilisateurs de services fournissent des renseignements importants sur les tendances, les profils des personnes qui accèdent aux services de traitement des dépendances, ainsi que les besoins et les préférences associés à ces groupes distincts. Ces renseignements peuvent ensuite être utilisés pour valider les approches en matière de soins et de prestation de services, ainsi que pour déterminer les domaines où des changements d'approche peuvent être nécessaires.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
Élaborer une approche pour la collecte de données sur l'expérience et la satisfaction des utilisateurs de services qui comprend des catégories démographiques supplémentaires afin de saisir les besoins des diverses sous-populations, notamment les réfugiés et les groupes racialisés non autochtones.	Étudier les pratiques exemplaires pour catégoriser les renseignements démographiques et déterminer une approche pour le système ténis de traitement des dépendances.	En fonction de l'examen des pratiques exemplaires et des échanges avec des experts du domaine, mettre au point des questions pour la collecte de renseignements démographiques autodéclarés et élaborer une approche pour le système ténis de traitement des dépendances.	MSSS (PÉRG)	2022-2023 (T4)
Combiner le <i>Questionnaire sur la satisfaction de la clientèle du Programme de counseling communautaire</i> et le <i>Sondage sur les expériences des bénéficiaires des services de rétablissement des dépendances</i> en un seul questionnaire, incluant les catégories démographiques supplémentaires cernées en 2022-2023.	Combiner le <i>Questionnaire sur la satisfaction des utilisateurs des services du Programme de counseling communautaire</i> et le <i>Sondage sur les expériences des bénéficiaires des services de rétablissement des dépendances</i> en un seul questionnaire intitulé <i>Questionnaire sur les expériences des bénéficiaires des services de mieux-être psychologique et de rétablissement des dépendances</i> qui comprend des catégories démographiques supplémentaires. Ce questionnaire permettra de collecter les commentaires des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de lutte contre les dépendances du GTNO et il comprendra des questions supplémentaires sur la sécurité culturelle.	Mettre au point une version en ligne et en format papier du sondage.	MSSS (MPTD)	2023-2024 (T4)
	Faire remplir le questionnaire à l'échelle des TNO au moyen de diverses méthodes (en ligne et sur papier) et répéter l'opération tous les deux ou trois ans. Employer des stratégies supplémentaires afin d'encourager la participation, de la part des utilisateurs et des non-utilisateurs. Utiliser les résultats pour mieux comprendre les besoins	Administration du questionnaire.		

	en services de lutte contre les dépendances de diverses sous-populations.			
--	---	--	--	--

Résultats escomptés : une approche établie et continue de la collecte des besoins et des préférences des utilisateurs de services, y compris ceux de diverses sous-populations, afin d'améliorer la compréhension des besoins en services de lutte contre les dépendances de tous les résidents.

Domaine prioritaire n° 3 : planification du suivi

Les plans de suivi sont un aspect important de la prise en charge des personnes qui suivent un traitement en centre dans le cadre d'un plan de rétablissement global. Les plans de suivi indiquent les mesures de soutien individualisées et les ressources nécessaires pour célébrer les réussites, encourager les habitudes saines, faire face aux déclencheurs et travailler à l'atteinte d'objectifs personnels de rétablissement.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
<p>Examiner les pratiques actuelles de planification du suivi et créer une approche révisée et normalisée de planification du suivi qui reflète les normes établies et les pratiques exemplaires.</p> <p>Ce travail comprendra l'élaboration d'outils et de processus normalisés qui garantiront qu'un plan de suivi documenté est clairement indiqué dans le dossier de l'utilisateur du service avant son départ pour suivre le traitement. L'approche garantira également des mises à jour régulières pendant le traitement, l'établissement proactif de liens à la fin du traitement et une sensibilisation active pour veiller à ce que les résidents qui suivent un traitement des dépendances aient accès aux ressources et soient outillés pour réussir à leur retour aux TNO.</p>	<p>Effectuer un examen des pratiques exemplaires et des normes nationales en matière de traitement et de suivi des dépendances.</p>	<p>Produire un rapport récapitulatif sur les normes nationales en matière de traitement et de suivi des dépendances, après consultation d'experts du domaine, examen panterritorial et analyse documentaire relative aux pratiques exemplaires.</p>	ASTNO	2022-2023 (T4)
	<p>Mettre au point une approche cohérente de la planification et de la documentation du suivi afin qu'elle concorde avec les pratiques axées sur la personne et la sécurité culturelle et qui comprend des exigences pour que la planification ait lieu avant le traitement et pour que des services de sensibilisation active et de soutien soient offerts après le traitement.</p>	<p>Produire un rapport identifiant les domaines prioritaires en vue de soutenir une approche cohérente de la planification et de la documentation du suivi, axée sur la personne et la sécurité culturelle.</p> <p>Cerner des indicateurs et évaluer l'approche à adopter en matière de planification du suivi du traitement des dépendances.</p>		
	<p>Mettre au point des procédures opérationnelles normalisées et des outils pour appuyer les fournisseurs dans la mise en œuvre de l'approche de planification du suivi.</p>	<p>Élaborer des politiques, des procédures opérationnelles normalisées, des protocoles ou des outils cohérents avec les résultats de l'examen des pratiques exemplaires, de l'évaluation de la situation et de l'analyse des lacunes.</p>		
	<p>Mettre en œuvre un plan d'éducation et de formation destiné aux intervenants du système, y compris des fournisseurs de soins primaires, des ONG et d'autres fournisseurs de soins qui aiguillent les</p>	<p>Ajouter l'éducation, la formation et l'intégration des intervenants du système à la coordination des services de lutte contre les dépendances.</p>	ASTNO	2023-2024 (T3)

	personnes vers des services de traitement des dépendances.			
--	--	--	--	--

Résultats escomptés : une approche cohérente de la planification et de la documentation du suivi qui garantit que toutes les personnes qui suivent un traitement ont un plan de suivi avant le début du traitement et qu'elles bénéficient d'un lien actif avec les services de soutien à la fin du traitement.

Domaine prioritaire n° 4 : coordination des services de lutte contre les dépendances

La détermination et l'évaluation des postes qui facilitent l'aiguillage sont essentielles à la prestation de soins coordonnés. Ainsi, les personnes qui cherchent du soutien pour se rétablir d'une dépendance peuvent facilement naviguer dans le système pour recevoir les soins dont elles ont besoin de la part du fournisseur adéquat au moment où elles en ont besoin.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
En partenariat avec les principaux intervenants, effectuer une analyse des lacunes afin de déterminer les domaines nécessitant une amélioration ciblée de la qualité et d'éclairer l'élaboration de processus normalisés pour l'aiguillage par les fournisseurs et l'accès direct, qui comprennent les principaux points d'aiguillage et les voies d'accès aux services de lutte contre les dépendances.	Fournir une approche cohérente pour la transition des utilisateurs de services vers et depuis les établissements de traitement à l'extérieur des TNO vers les fournisseurs de soins communautaires.	Cerner les postes clés et les principaux intervenants responsables de la prestation de services de lutte contre les dépendances et de rétablissement, y compris les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Élaborer et mettre en œuvre des procédures normalisées d'exploitation afin de normaliser le processus pour les fournisseurs qui effectuent l'aiguillage vers les services de lutte contre les dépendances (y compris quand et comment aiguiller des patients et quelles ressources déployer face aux obstacles couramment rencontrés).	ASTNO	2022-2023 (T4)
	Mettre en œuvre un processus d'intégration et des plans d'orientation axés sur les compétences pour tous les praticiens qui décrivent les voies d'accès aux services de lutte contre les dépendances et de rétablissement.	Mettre à jour les documents d'intégration et d'orientation destinés aux praticiens. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'éducation et de formation, à l'échelle du système, destiné aux fournisseurs de soins qui effectuent l'aiguillage vers des services de traitement des dépendances.	ASTNO	2023-2024 (T3)
	Mettre en œuvre une communication à l'échelle du système décrivant le processus de recours aux services de lutte contre les dépendances pour les fournisseurs et les utilisateurs de services.	Distribuer aux fournisseurs de soins et au public des ressources décrivant les processus d'aiguillage par les fournisseurs de soins et l'accès direct aux services de lutte contre les dépendances.	ASTNO	2023-2024 (T4)

Résultats escomptés : des processus d'aiguillage établis et cohérents pour les services de lutte contre les dépendances, y compris l'identification et la localisation des postes clés qui peuvent soutenir et faciliter l'accès.

Domaine prioritaire n° 5 : sécurisation culturelle

L'offre de services de santé et de services sociaux respectueux de la culture et exempts de racisme, tant par les fournisseurs qu'à l'échelle du système, est essentielle pour garantir des soins respectueux, sûrs et non discriminatoires aux résidents des TNO, en particulier les patients autochtones.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
Procéder à un examen des normes et des politiques associées aux principaux services de lutte contre les dépendances, notamment le Programme de counseling communautaire et le Programme de traitement des dépendances en centre, afin de repérer les obstacles à la sécurisation culturelle et de contribuer aux efforts visant à éliminer ou à réduire ces obstacles.	Travailler avec la Division de la collectivité, de la culture et de l'innovation, avec le service de respect de la culture et de lutte contre le racisme (RCLR), ainsi qu'avec les membres intéressés du Comité consultatif autochtone, pour examiner les normes et politiques existantes associées aux principaux services de lutte contre les dépendances, comme le Programme de counseling communautaire et le Programme de traitement des dépendances en centre, afin de déterminer les obstacles à la sécurisation culturelle.	Mobiliser les intervenants internes et externes pour déterminer les obstacles à la sécurisation culturelle.	MSSS (MPTD, RCLR)	2023-2024 (T4)
	Développer les compétences du personnel du MSSS afin d'intégrer des principes relatifs à la sécurisation culturelle et à la lutte contre le racisme à la planification des programmes et à l'élaboration des politiques.	Mettre au point un guide sur la sécurisation culturelle et la lutte contre le racisme qui servira de référence au personnel du MSSS lors de la production de documents internes et externes au Ministère, y compris des programmes et des politiques.		
	Mettre en œuvre des changements pour réduire les obstacles et partager les résultats avec toutes les administrations des services de santé et des services sociaux afin de diriger des changements complémentaires aux politiques et procédures opérationnelles, y compris la reconnaissance de la valeur du savoir autochtone.	Réviser les politiques relatives au programme de counseling communautaire (PCC) et au programme de traitement des dépendances en établissement ainsi que les procédures opérationnelles normalisées, en fonction des commentaires fournis par les intervenants internes et externes et du guide sur la sécurisation culturelle et la lutte contre le racisme.		
Revoir et ajuster les processus de sélection, les compétences de base et les équivalences pour les postes clés des services de lutte contre les dépendances afin de garantir l'inclusion et l'application des qualifications autochtones.	Engager des discussions avec les dirigeants communautaires et les organisations autochtones sur la façon d'intégrer de manière appropriée les qualifications autochtones dans les descriptions de poste.	Mobiliser les principaux intervenants quant à l'inclusion et l'application des qualifications autochtones.	ASTNO ASSSSHR ASCT	2023-2024 (T4)

	Veiller à ce que les descriptions de poste, les compétences de base, les processus de sélection et d'entrevue reflètent et intègrent les connaissances et les qualifications autochtones.	<p>Cerner les principales connaissances, compétences et aptitudes qui reflètent l'enseignement, les pratiques et les qualifications autochtones.</p> <p>Mettre à jour les descriptions de poste et les pratiques de recrutement afin d'y intégrer les qualifications autochtones.</p>		
	Améliorer le processus d'orientation et déterminer les exigences de formation obligatoire pour les postes offrant des services de lutte contre les dépendances.	Intégrer les exigences de formation obligatoire aux améliorations à apporter au processus d'éducation, de formation et d'intégration des intervenants du système.		

Résultats escomptés : réduction des obstacles politiques à la sécurisation culturelle dans les principaux services de lutte contre les dépendances, et révision des pratiques d'embauche pour les postes en matière de lutte contre les dépendances qui reconnaissent officiellement la valeur des qualifications autochtones.

Domaine prioritaire n° 6 : données désagrégées

La collecte de données relatives à des sous-populations précises permet d'analyser les tendances et d'autres facteurs clés qui peuvent faciliter une compréhension plus claire des besoins de groupes donnés. Cette compréhension peut ensuite éclairer les approches de la prestation de services afin de répondre plus efficacement à ces divers besoins.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
Examiner la capacité de désagréger les données du programme en fonction des approches actuelles de collecte de données, et la pertinence de recueillir des données sur d'autres groupes démographiques, notamment la communauté LGBTQ+, les réfugiés et les groupes racialisés non autochtones. Ce travail comprendra un examen des pratiques exemplaires, une évaluation de faisabilité et la compilation d'un inventaire décrivant la collecte de données existantes dans les principaux domaines de services de lutte contre les dépendances.	Examiner la possibilité d'étendre la collecte de données démographiques propres aux communautés LGBTQ+, aux réfugiés et aux groupes racialisés non autochtones dans les programmes et services de traitement des dépendances.	Effectuer un résumé de l'examen des pratiques exemplaires, faire le point sur les ensembles de données démographiques existants et évaluer la faisabilité d'élargir cette collecte de données démographiques à l'ensemble des programmes et services de traitement des dépendances.	MSSS (MPTD)	2023-2024 (T3)
Déterminer une approche analytique pour toute catégorie supplémentaire qui sera recueillie dans le cadre des données de suivi continu des programmes de counseling communautaire et de traitement des dépendances en centre. Les résultats de l'approche analytique seront utilisés pour apporter des modifications aux services, le cas échéant.	Déterminer une approche pour la collecte élargie de données démographiques et l'analyse des données de suivi, ce qui comprend les données administratives et les expériences autodéclarées du continuum de programmes et de services de mieux-être mental et de traitement des dépendances.	Établir une approche de suivi.	MSSS (MPTD)	2023-2024 (T4)
	Utiliser les résultats de l'analyse des données pour orienter les modifications de l'approche, si nécessaire, pour une prestation de services adaptée.	Mettre en œuvre une approche de suivi comprenant un examen régulier des données, afin d'orienter les modifications à la prestation des services.		

Résultats escomptés : collecte et analyse systématiques de données désagrégées, y compris pour diverses sous-populations, afin de mieux comprendre dans quelle mesure les services de lutte contre les dépendances répondent aux besoins des résidents et d'apporter les modifications nécessaires aux services.

Domaine prioritaire n° 7 : résultats des services de lutte contre les dépendances

Il est important d'établir des indicateurs pour suivre les progrès et les résultats afin de comprendre si les services de prévention et de traitement des dépendances répondent aux besoins des résidents.

ENGAGEMENT	ACTIVITÉS	LIVRABLES	RESPONSABLE	PÉRIODE VISÉE
<p>Élaborer des modèles logiques et des cadres de suivi pour le Programme de counseling communautaire et d'autres services clés en matière de lutte contre les dépendances, y compris les services financés par le MSSS, conçus et offerts à l'échelle locale.</p> <p>Ce travail permettra de cerner les résultats à court, moyen et long terme ainsi que les indicateurs clés, et d'intégrer les résultats applicables déterminés localement dans l'approche globale de suivi.</p>	<p>En collaboration avec la Division de la planification, de l'évaluation et des rapports généraux, avec la Division de la collectivité, de la culture et de l'innovation, ainsi qu'avec les gouvernements et les collectivités autochtones, établir un modèle logique global et une approche de suivi pour tous les programmes de base en matière de mieux-être mental et de traitement des dépendances, comprenant des résultats à court, moyen et long terme, y compris des résultats définis par les collectivités, et des indicateurs pour les domaines de programme individuels et les programmes et services fournis à l'échelle locale.</p>	<p>Établir un modèle logique global en matière de mieux-être mental et de traitement des dépendances qui reflète les résultats définis par les collectivités.</p> <p>Établir un cadre de suivi global.</p>	<p>MSSS (MPTD)</p>	<p>2022-2023 (T4)</p>
<p>Mettre en œuvre le cadre de suivi et utiliser les résultats pour orienter les changements à adopter dans la prestation des services, au besoin et si possible.</p>	<p>Mettre en œuvre le cadre et faire le suivi des indicateurs tout en préservant la vie privée des utilisateurs des services et utiliser les résultats pour orienter les changements dans l'approche du programme, si nécessaire.</p>	<p>Mettre en œuvre des cadres de suivi et faire le suivi des indicateurs.</p>	<p>MSSS (MPTD)</p>	<p>2023-2024 (T4)</p>

Résultats escomptés : résultats établis à court, moyen et long terme, et indicateurs connexes, qui sont utilisés pour surveiller les résultats des programmes et services de lutte contre les dépendances, et pour orienter les modifications à apporter aux services si nécessaire.

ANNEXE A : RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE L'AUDIT

1	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux, en collaboration avec les gouvernements et les collectivités autochtones, devraient déterminer comment ils respecteront leur engagement visant à fournir un accès équitable aux services de lutte contre les dépendances aux TNO, y compris les échéanciers connexes, et prendre les mesures appropriées pour y arriver. Ils devraient notamment identifier où et de quelle façon les services devraient être rendus accessibles en vue de réduire les obstacles à l'accès, compte tenu de l'environnement opérationnel et des obstacles connexes.
2	Le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec les administrations des services de santé et des services sociaux et les parties prenantes concernées, devrait cibler les besoins des diverses sous-populations en matière de prévention et de traitement des dépendances.
3	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux devraient : <ul style="list-style-type: none"> • élaborer une approche uniformisée de planification du suivi après traitement; • veiller à ce que les clientes et clients qui participent à des programmes de traitement des dépendances en établissement disposent d'un plan de suivi après traitement avant d'entamer leur traitement; • faciliter l'accès aux services de suivi après traitement nécessaires lorsque les clientes et clients retournent aux Territoires du Nord-Ouest.
4	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux, en collaboration avec les gouvernements, les collectivités et les fournisseurs de services autochtones, devraient améliorer la coordination des services de lutte contre les dépendances à l'échelle du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • en créant des processus d'aiguillage officiels pour aider la clientèle à accéder aux services nécessaires; • en évaluant les postes clés qui peuvent faciliter l'aiguillage entre les services et où ceux-ci devraient être situés.
5	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux, en collaboration avec les collectivités et les gouvernements autochtones, devraient s'efforcer d'accroître la sécurisation culturelle dans les services de lutte contre les dépendances, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • en passant en revue leurs politiques afin d'identifier les obstacles à la prestation de services de lutte contre les dépendances sécuritaires sur le plan culturel et en s'efforçant de les éliminer; • en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie pour adapter leur approche d'embauche actuelle afin de reconnaître officiellement la valeur des qualifications autochtones.
6	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux devraient déterminer quelles données désagrégées sont nécessaires pour comprendre si les services de lutte contre les dépendances sont efficaces, y compris pour les diverses sous-populations; ils devraient aussi recueillir et analyser les données pour repérer les tendances ou les anomalies, puis utiliser ces renseignements pour modifier les services au besoin.
7	Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations des services de santé et des services sociaux devraient collaborer avec les gouvernements et les collectivités autochtones afin d'établir les résultats souhaités à court, à moyen et à long terme pour les services de lutte contre les dépendances ainsi que les indicateurs pour les mesurer, au moyen notamment de mesures des résultats pour les Autochtones. Ils devraient utiliser ces indicateurs pour surveiller les résultats liés aux services de lutte contre les dépendances et modifier ces services, au besoin.